



CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion
du groupe de travail
Propreté
samedi 4 janvier 2020
à la salle Dominique de
Saint-Jean-Bosco

Début à 14 :00, fin à 15 :30

Ont signé la feuille de présence :

Conseillers de quartier : Damien CARMONA, Bertrand LOFFREDA, Deolinda PINTO RIBEIRO.

Habitants et invités permanents : Yasmina CONGARD, Béatrice LE QUÉRÉ.

Rédacteur : Bertrand LOFFREDA. Relectrices : Yasmina CONGARD, Deolinda PINTO-RIBEIRO.

L'ordre du jour porte sur le projet Propreté dans ses divers aspects : sculpture et mégotier. Le dossier sera examiné lors de la réunion mensuelle de mardi 7 janvier prochain en son état d'évolution à ce moment. Prévoir une galette des rois.

1- La sculpture

Deolinda PINTO-RIBEIRO fait le point sur le projet d'installer une sculpture originale, de style contemporain, pérenne, sur le thème de la propreté, en particulier la lutte contre la nuisance causée par les mégots jetés sur la voie publique. Un appel à projet sera lancé, entre février et mars 2020, auprès des artistes du XXème arrondissement. La photographie du méga mégot, œuvre existante alliant humour, hyperréalisme et effet de grossissement donne une idée directrice à l'esprit dans lequel sont invités à travailler les artistes soumissionnaires. Les matériaux devront être écologiques : trace carbone réduite, recyclable si la durée de vie limitée impose un renouvellement. La sculpture devra être néanmoins pensée comme durable.

La procédure de la désignation du lauréat est prévue le 9 mai prochain : Safari-photo au départ de la place de la Réunion, circulant dans le quartier à juger de l'état de la propreté des espaces publics se terminant à la Mairie où les maquettes des œuvres proposés par les candidats seront présentées, sous l'égide de la Mairie. La désignation du lauréat sera faite par un vote de tous les présents. L'artiste aura ensuite trois mois pour réaliser la sculpture et l'installer sur site retenu. L'inauguration est prévue courant septembre.

Parmi les spécifications, dont l'ensemble sera détaillé dans le cahier des charges : budget estimé entre 5000 et 8000 € pour la sculpture seule – c'est la partie financée par le CQ – revêtement anti-tag, mention lisible figurant sur la sculpture ou à proximité rappelant la nécessité pour chacun de respecter l'environnement en commençant pas des gestes simples comme ne pas jeter son mégot par terre. Mention portée sur la sculpture elle-même directement, intégrée à l'œuvre, ou sur une plaque rapportée.

Le pot accompagnant le choix du lauréat est offert par la Mairie.

Plusieurs emplacements possibles : près de la station de métro Alexandre-Dumas, boulevard de Charonne, à la frontière entre le XXème et le Xème arrondissements, ou sur la place Mélina-Mercouri, etc.

Un avant-projet devra être préparé pour servir de base à l'appel à projet. Celui-ci sera diffusé :

- par la presse : Le Parisien
- par voie d'affiches.
- par les canaux de communication de la Mairie.
- par l'Ami du 20^{ème}.
- par les panneaux à message variable de la Mairie.

Les matériels de sonorisation, etc. sont fournis par la Mairie.

 Un peu plus sur le Safari Photos :

Le safari-photos qui pourrait se dérouler le 9 mai 2020, Journée de l'Europe, partirait de la place de la Réunion pour se terminer à la Mairie du 20ème. Lors de son parcours, encadré par les membres du CQ RPL identifiables par des badges, les participants, équipés par le matériel prêté par la Mairie du 20ème (voir liste ci-après), ramasseront les mégots et prendront des

photos des incivilités rencontrées (déjections canines, encombrants, crachats, etc.). Des magnets listant les incivilités, leurs sanctions et moyens de les éviter, seront distribués aux personnes rencontrées pour les sensibiliser à ces fléaux.

Lors du cocktail offert par le/la nouveau/nouvelle Maire du 20ème, qui clôturera le Safari-photos, seront exposés les projets des artistes du 20ème ayant répondu à l'Appel à projet (février à avril 2020) pour réaliser une sculpture contemporaine éducative et interactive incorporant un mégotier (réceptacle de mégots - les responsables de la société recyclant les mégots seront invités à participer au Safari-photos). Un vote aura lieu pour sélectionner l'artiste retenu.

La sculpture contemporaine éducative et interactive incorporant un mégotier devra être réalisée dans des matériaux écologiques entre le 15 mai et le 31 août. Une plaque mentionnant le CQ RPL apposée sur la sculpture rappellera aux passants que "La fumée est nuisible; le mégot aussi" : double message à savoir 1. Arrêter de fumer pour des raisons de santé 2. Mais si vous continuez, ne jetez pas les mégots dans les rues (un mégot de cigarette jeté dans la nature sera encore là pendant 12 ans).

Le site où sera érigée la sculpture doit être retenue sur le périmètre CQRPL mais des mégotiers pourront être installés ultérieurement sur tout le 20ème.

L'inauguration se tiendra en septembre en présence de l'artiste, le/la Maire du 20ème, des membres du CQ RPL et habitants du 20ème.

2- Le mégotier

Tous les documents relatifs à cette partie du projet, ainsi que la maquette, ont déjà été envoyés à Camille COUSIN par mail. À côté de la sculpture sera placé un *mégotier*, sorte de conteneur-poubelle dédié aux mégots seuls. Yasmina CONGARD a obtenu un devis de la société CKFD Environnement, seule active en France dans la filière du recyclage du mégot de cigarette et y proposant à la fois une prestation et ce type d'équipement pour recueillir les mégots. Le choix s'est présenté entre un mégotier « sondage » et un mégotier borne (capacité de 3750 mégots), seul possible techniquement car ne demandant pas à être adossé à une structure. Il se fixe sur le sol par des tirefonds. Le devis propose ce modèle pour 225 € HT et 55 € pour la livraison. La fixation au sol n'est pas comprise. L'installation d'un tel type de matériel sur la voie publique nécessite bien sûr l'autorisation de la Mairie. Là aussi plaque d'information près du mégotier, pouvant être la même que celle afférant à la sculpture. Le devis sera présenté sous une forme tout à fait conforme aux usages comptables des services financiers de la Mairie. L'idéal est qu'il soit prêt pour la réunion mensuelle du CQ, mardi 7 janvier 2020. Camille COUSIN du PDL devrait y assister, les éléments principaux du projet Propreté, sculpture et mégotier pourront ainsi lui être transmis directement.

Pour l'appel à projet, sa forme sera la même que celui de la fresque Suez. Bertrand et Damien s'occuperont de cette mise en forme, qui contient le cahier des charges.

Deolinda de son côté pilotera l'appel à projet pour la sculpture, Yasmina du sien pour le mégotier.

Béatrice prépare le parcours Safari-Photo Propreté. Départ place de la Réunion, trajet, arrivée à la Mairie, pot d'accueil, présentation des maquettes, vote du public pour le lauréat.

Les autres membres du groupe Propreté, absents lors de cette réunion, pourront bien sûr eux aussi choisir de traiter un volet du dossier.

Le nombre total de mégotiers n'est pas fixé a priori. On peut en installer en plusieurs endroits stratégiques de l'arrondissement, ceux particulièrement souillés par les mégots. C'est de la compétence de la Mairie. On note, comme on l'a signalé, que la société CKFD Environnement propose en parallèle aux mégotiers, une prestation consistant à faire la collecte régulière des mégots qu'ils contiennent et leur traitement en vue du recyclage des divers matériaux qui les composent (tabac, papier, filtre). Mais la Mairie dispose de ce savoir-faire, par elle-même ou par ses propres sous-traitants.

Précisions PDL (pour la sculpture et le mégotier) : Nous vous remercions pour votre mobilisation autour de la thématique de la propreté. Cependant, il n'est pas possible de lancer ce projet sous cette forme et dans les délais espérés. Nous vous rappelons tout d'abord que les conseillers de quartier ne peuvent lancer aucun projet en période de réserve électorale. De plus, vous ne disposez aujourd'hui que d'un budget de 5.000€ d'investissement et de fonctionnement pour continuer des actions courantes ou engagées en 2019 (prorata de la mandature 2020).

Nous vous rappelons également que ce projet doit être travaillé avec la Mairie dès sa construction : les modalités d'installation d'œuvre culturelle sur l'espace public doivent être vues avec les services de la ville (sécurité, entretien, occupation de l'espace etc) et l'appel à projet doit être validé par la direction générale. Il faudra donc questionner la mairie sur les possibilités de ce projet avant de continuer vos échanges.

Nous vous remercions donc de ne pas vous engager sur ce projet avant la mise en place de la nouvelle équipe municipale.

3-Le magnet et les badges

Yasmina et Damien se chargent de terminer la maquette du magnet, objet pédagogique à distribuer aux passants lors du Safari-photo. Ils feront établir des devis, qui seront prêts dans le courant du mois de janvier ou début février. Ce délai est normal puisqu'il faudra sans doute passer par le prestataire qui en a déjà réalisé pour la Mairie. Il faut voir ce point avec Camille, ce que Yasmina a déjà fait. Des photos de la maquette et du magnet lui ont été envoyés par mail. Yasmina, à l'origine de cette partie du projet, en parlera avec plus de détails lors de la prochaine réunion mensuelle.

Pour info, Yasmina a listé les infractions et amendes et numéros et application pour signaler les incivilités.

Les portes badges plastiques sont fournis par Deolinda et Yasmina, qui les a rangés chez elle. Il s'agit d'un modèle type pochette plastique transparente avec une feuille A5 glissée dedans. Bertrand fournit un badge d'un modèle analogue, type bristol plastifié à chaud. Ce matériel sera présenté mardi pour en faire l'inventaire précis.

Deolinda s'occupe de la réalisation et de l'impression des cartes bristol portant le logo du CQ qui seront à glisser dans les badges plastiques.

Prévoir des cordons (porte badge) « tour de cou » sans publicité.

Précisions PDL : Vous pouvez envisager l'achat de portes badges pour cela il faudra respecter la règle des trois devis comme à votre habitude. Ce matériel sera ensuite stocké en Mairie et à la disposition de tous les autres conseils de quartier.

3- La fresque Suez vandalisée

Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion mensuelle mardi 7 janvier (avec galette des Rois).

Précisions PDL : Sarah Simon a proposé de reprendre la fresque, le coût sera de 400 euros pour l'achat du matériel. Nous sommes également en train de nous renseigner pour la pose d'une plaque explicative pour éviter d'autres actes de vandalisme.

PROCHAINE RÉUNION DES COMMISSIONS :

Le mardi 14 janvier à 19 :30 au Café Jeux Natéma.

Rédacteur : Bertrand LOFFREDA. Relectrices : Yasmina CONGARD, Deolinda PINTO-RIBEIRO.